Image not found or type unknown

invalidation de permi que dois-je repasser aidez moi svp

Par **doudoud**, le **14/12/2011** à **14:33**

Bonjour a tous,jai obtenu mon permi en Decembre 2009
Voila en Novembre 2010 j'ai etais convoquer au tribunal pour consommation de stup j'ai pris 4 mois de suspension de permis Et une amende j'ai rendu mon permis en Septembre 2011 pour que je puisse recupere mon permi il fallais que je fasse une visite medical donc ce mois ci 1 mois avant la restitution de mon permis j'ai appler la prefecture qui ma dit que je n'avais plus de point alors qu au tribunal il m on juste parler d'une amande et de 4 mois de suspension et que j'allais le recuperer suite a un examen medical hors la je sais pas quoi faire il peuvent pas me renseigner il mon enlever 5 points alors que j'ai pas recu de recommander et je voulais savoir que dois je repasser pour avoir mon permis de conduire sachant qu'en Juillet 2011 J'ai obtenu mon permis moto alors je dois tout repasser ou que le code?
Merci a tous de vos reponse j'en ai bien besoin.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés